

Compte rendu du 1er conseil d'école commun aux trois écoles du RPI

Beuxes-Messemé-Sammarçolles Mardi 3 novembre 2015

Présents :

Enseignantes : Mme Goumard, Mme Longuenesse, Mme Masson, Mme Suire et Mme Cabaret (nouvelle enseignante de Messemé).

Maires et Communauté de Communes:

Beuxes : Mme Fleuriau, M. Revel, conseillers municipaux.

Sammarçolles : Mme Berton, conseillère municipale.

Messemé : Mme Billon, Mr Barbier, conseillers municipaux.

CCPL : Mr Pasquier, responsable pôle scolaire.

Représentants parents d'élèves élus :

Beuxes : Mmes Baudry, Couillebault, Aufort

Messemé : Mme Bouilleau.

Sammarçolles: Mme Beneston. Mr Capelle

Mr Lamothe, délégué départemental de l'Education Nationale.

Excusés :

Mme Jussaume, Inspectrice de l'Education Nationale

1) Elections des représentants des parents d'élèves

Chaque école a organisé ses propres élections le vendredi 9 octobre.

Voici le compte rendu des élections des représentants des parents d'élèves de chaque école :

École	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	Blancs ou nuls	Nb de sièges	Titulaires élus	Suppléants élus
Beuxes	72	46	38	8	2	Mmes Baudry et Aufort	Mmes Couillebault et Penot
Messemé	38	22	21	1	1	Mme Bouilleau	Mme Fièvre Séverine
Sammarçolles	80	39	32	7	2	Mmes Beneston et Rapiteau	Mme Fièvre Marie Amélie et Mr Capelle

2) Vote pour siéger en un seul conseil d'école pour l'année 2015-2016

A l'unanimité il a été voté que les conseils des trois écoles se feront en commun pour le reste de l'année.

3) Validation du compte rendu précédent

Les personnes présentes lors du dernier conseil d'école ont validé le compte rendu qui avait été fait.

4) Les missions du Conseil d'Ecole

Le conseil d'école est constitué pour un an. Il est composé des enseignants, des maires des communes, du délégué départemental de l'éducation nationale, de l'inspecteur de l'éducation nationale, des représentants élus des parents d'élèves (un titulaire et un suppléant; seuls les titulaires ont le droit de vote).

Le conseil d'école établit le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école, donne son avis sur toute question touchant au fonctionnement de l'école et à la vie de l'école (cantine, hygiène et sécurité, activités périscolaires, travaux, ...).

5) Les effectifs du RPI

Année scolaire 2015-2016 :

* Sammarçolles : 16 PS; 10 MS; 8 GS ; 13 CP soit **47 élèves**, répartis en deux classes : 26 PS-MS et 21 GS-CP.

* Beuxes : 14 CE1 ; 17 CE2 et 9 CM1 soit **40 élèves** répartis en deux classes : 21 CE1-CE2 et 19 CE2-CM1

* **Messemé** : 5 CM1 et 14 CM2 soit **19 élèves**.

L'effectif total du RPI est de **106 élèves**.

Année scolaire 2016-2017 :

* 12 PS ; 16 MS ; 10 GS ; soit **38 élèves** .

* 8 CP ; 13 CE1 ; 14 CE2 ; 17 CM1 ; 14 CM2 ; soit **66 élèves**.

Le total des effectifs serait alors de **104 élèves**.

6) Fonctionnement des écoles.

Horaires différents selon les écoles :

Beuxes : heures de classe : 9h – 12h puis 13h30 – 16h15. TAP et APC : le mardi de 15h15 à 16h15.
Classe le mercredi matin de 9h à 11h.

Messemé : heures de classe : 9h – 12h puis 13h30-16h15. TAP et APC : le vendredi de 15h15 à 16h15.
Classe le mercredi matin de 9h à 11h.

Sammarçolles :

lundi et mardi: 8h45-11h45 puis 13h15-15h45 puis TAP de 15h45 à 16h30

jeudi et vendredi: 8h45-11h45 puis 13h15-15h30 puis TAP de 15h30 à 16h30

mercredi: 8h45-11h15

Les APC ont lieu le jeudi et le vendredi de 15h30 à 16h.

En ce qui concerne les TAP, Mr Pasquier explique que les interventions à Beuxes sont organisées par Mmes Delaite et Rouxel.

Pour Sammarçolles et Beuxes il y aura une intervention de Mme Bissirier de mars à mai en lecture puis seront organisés des ateliers créatifs en relation avec les histoires racontées.

Pour Messemé une intervention sportive est envisagée.

Une organisation avec les enseignantes est à discuter pour que les enfants qui sont en APC puissent également bénéficier des interventions de Mme Bissirier.

Le budget alloué par la CCPL, pour les TAP, est fonction du nombre d'enfants et du temps consacré au TAP, il est par exemple, d'environ 100 euros pour l'année pour l'école de Beuxes.

7) accueil périscolaire :

L'accueil périscolaire n'a pas été reconduit à cause d'un trop faible nombre d'enfants inscrits.

8) Budgets alloués aux écoles par les collectivités territoriales :

Le budget alloué par les mairies ou la CCPL est de 40 € par enfant sauf pour Messemé (budget supplémentaire).

9) Hygiène et sécurité.

Chaque école a effectué le premier exercice d'évacuation incendie:

Beuxes : le 29 septembre. Le déclenchement s'est fait dans la BCD pour que les 2 classes entendent. L'évacuation s'est bien déroulée . Le problème des 2 alarmes qui ne sont pas reliées est toujours posé. (Mme Suire n'entend pas l'alarme quand elle est déclenchée dans la classe de Mme Masson et vice-versa, or toute alarme doit être audible.

Sammarçolles : le 1er octobre.L'alarme a été déclenchée pendant la sieste. Tout s'est bien déroulé: Mme Longuenesse est sortie par le pré et Mme Goumard par le parking.. Mais un problème important se pose: les enfants de petite section n'entendent pas l'alarme dans le dortoir or une alarme doit être audible dans toute l'école. Il est demandé à la CCPL de déplacer l'alarme de la classe des petits/moyens à l'extérieur.

Messemé : L'exercice n'a pas été réalisé, il le sera très prochainement.

Un exercice de mise en sûreté sera fait au cours du deuxième trimestre. Chaque classe doit se confiner dans sa classe. En ce qui concerne le temps de cantine, les enfants doivent se confiner dans la cantine.

10) Matériel et travaux

Beuxes: un nouveau chauffage a été installé ainsi que 2 robinets d'eau chaude: un dans les toilettes enfants et un dans les toilettes adultes. Celui des enfants est en cours de changement.

3 bancs extérieurs ont été demandés pour être mis dans la cour de récréation. Demande refusée car cela pose des problèmes de sécurité.

Un petit ordinateur blanc est en attente de réparation: le devis s'élève à 88,80 euros.

Vienne service a procédé à un nettoyage de l'ordinateur de direction. Un ajout de mémoire est demandé. Il est aussi envisagé de changer les tours de 2 ou 3 ordinateurs car ils ne sont plus assez performants. Il y aura dans ce cas des frais pour remettre les ordinateurs en réseau, soit 50 euros par ordinateur.

Des problèmes de téléphone sont signalés, il y a parfois une mauvaise réception.

Sammarçolles: Mme Goumard remercie la mairie pour l'installation du grillage sur le bas de la clôture, tout autour du pré. Elle remercie également la CCPL pour les divers achats de matériel et pour les travaux effectués: un massicot, une relieuse, un tableau blanc pour la classe des PS/MS, l'installation du tableau vert sous le préau, l'installation d'une connexion internet dans toute l'école (classe GS/CP, logement de fonction, salle à côté de la classe PS/MS).

Les travaux à réaliser: mettre l'alarme incendie à l'extérieur, installer des porte-manteaux au coin peinture dans la classe des PS/MS, acheter un meuble pour des ateliers pédagogiques.

Messemé: une nouvelle chaudière a été installée. Pas de fuite d'eau à signaler. Mme Cabaret souhaiterait que l'ancien radiateur soit enlevé de la classe pour permettre un meilleur aménagement de sa classe. Elle signale également que l'ordinateur de direction est lent.

11) Règlement intérieur

Le règlement départemental a été modifié, il a donc été apporté des changements au règlement intérieur de l'école.

Il est demandé à ce que les règles appliquées pendant les TAP figurent dans le règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Vote également adopté à l'unanimité pour la charte internet.

12) Problèmes de comportement dans le car scolaire

Des problèmes de comportement de certains enfants sont signalés. Mr Pasquier prend note et prendra contact avec les familles concernées. Il est rappelé que les parents ne doivent pas s'adresser aux enseignantes en cas de soucis, mais directement à la CCPL.

13) Projets des écoles

Piscine :

Beuxes : du 8/12/2015 au 22/01/2016, le mardi matin et le vendredi après-midi.

Sammarçolles et Messemé : du 21/03 2015 au 13/05/2015, le mardi et le vendredi après-midi.

Le 2 octobre, les ce2/cm1 de Beuxes et les cm1/cm2 de Messemé sont allés voir un spectacle vivant à Loudun dans le cadre de la fête de la science.

Projets communs :

- Les trois écoles participent au projet école et cinéma. Chaque classe ira voir 3 films dans l'année, sauf la classe des petits-moyens qui ne verra que 2 films. Les films sont :

pour les PS/MS : Lumières, le 4/03/16 et 1,2,3 Léon, le 28/04/16

pour les GS/CP : Ernest et Célestine le 3/12/15, et les 2 films des PS/MS

ce1/ce2 : Jiburo, le 12/11/15, Ernest et Célestine le 3/12/15 et un animal des animaux le 14/01/16

les ce2/cm1 et les cm1/cm² : Jiburo, un animal des animaux et Wadjat, le 31/03/16.

- Chaque classe du RPI se rendra à un spectacle musical organisé par Culture en Herbe.

- Des sorties à la médiathèque sont également prévues.

- Les ce2/cm1 de Beuxes participent à trois rencontres interclasses dans l'année.

- la classe de Messemé est inscrite à des enquêtes sur internet.
- La sortie de fin d'année n'est pas encore définie.

14) L'association ADASC: association des parents d'élèves

Certains projets ne sont réalisables que par les actions menées par l'association **ADASC**, composée de parents d'élèves et d'enseignants et dont le président est monsieur Quentin Capelle.

Les ressources de l'ADASC :

- Cotisation demandée aux parents : 15 € par enfant
- Les Mairies donnent 200 € par classe
- Vente des photos de classe, photo qui a eu lieu le 9 octobre.
- Vente de jus de pommes , jus de pomme fait par les parents d'élèves, le 10 octobre à côté de Cholet.
- La tombola Foie gras est remplacée par une tombola chocolat qui aura lieu à Pâques.
- Randonnée le 20 mars 2016 à Beuxes
- Vide grenier le 22 mai 2016 à Sammarçolles
- Fête d'école le samedi 25 juin à Messemé.

Le projet cirque mené l'année dernière a été très réussi, le bilan est positif . La vidéo du spectacle sera bientôt prête.

Le prochain conseil d'école aura lieu à Sammarçolles.

La présidente de séance
Mme Masson

La secrétaire de séance
Mme Suire